

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Pétrole : le Gabon à la conquête des investisseurs américains

DANS le cadre de la mise aux enchères des 35 blocs du " 12e appel d'offres ", le ministre du Pétrole, Vincent de Paul Massassa, fait du 24 au 27 février à Houston au Texas, une large présentation à plusieurs hommes d'affaires américains.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le ministre du Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines, Vincent de Paul Massassa, rencontre du 24 au 27 février 2020 à Houston aux États Unis, plusieurs hommes d'affaires américains dans le cadre d'une vaste opération de promotion du bassin sédimentaire gabonais.

Au cours de son séjour dans cette ville pétrolière, le ministre Vincent de Paul Massassa, qui

conduit une délégation de techniciens, présente ce mardi 25 février, devant un panel d'investisseurs américains, les 35 blocs du " 12e appel d'offres " mis aux enchères.

Cette série de rencontres a pour principal objectif l'achat par des opérateurs du secteur pétrolier des parcelles d'exploration et d'exploitation, situées au large des côtes gabonaises. Cette opération de mise en valeur du potentiel du sous-sol gabonais, se poursuivra à Londres et verra, cette fois, la participation de notre partenaire dans la mise à disposition de données sismiques : la Compagnie générale de géophysique (CGG).

Par ailleurs, Vincent de Paul Massassa se rendra à l'Université de Houston, qui a contribué de manière significative aux travaux de révision du nouveau Code des hydrocarbures promulgué en juillet 2019 par le président de la République, Ali Bongo Ondimba.



35 blocs pétroliers sont mis aux enchères.

Transit : la Douane sort le bâton

POUR non-respect à certaines obligations, une soixantaine de sociétés a été suspendue de toutes activités portuaires.

MSM
Libreville/Gabon

La Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) a procédé, le vendredi 21 février dernier, notamment dans le quotidien l'Union, à la publication de la liste des commissionnaires en douanes dont l'activité est suspendue sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit, notamment, de Soga Transit, Atlantic Gabon, Satram, Panalpina, Global Transit...

Cette décision de la DGDDI est



Photo: DRI/L'Union

la stricte application du Code des douanes en vigueur en République gabonaise qui fixe, notamment, les conditions d'éligibilité des opérateurs dans le domaine de l'import-export.

La présente suspension tient essentiellement de la non-adhésion de ces entreprises à un syndicat, de l'absence d'agrément de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) et des arriérés des droits de douanes dus au Trésor public.

BVMAC : la bonne cotation du Gabon

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le gouvernement gabonais représenté, entre autres, par le ministre de l'Économie, Jean-Marie Ogandaga, a fait le choix, vendredi 21 février 2020 à Douala au Cameroun, d'inscrire à la cote de la bourse unifiée de l'Afrique centrale, les titres obligataires du Gabon de 5 ans de maturité, issus de l'emprunt obligataire gabonais 2019-2024. Cet emprunt, dénommé "EOG 6.25% NET 2019-2024", est assorti d'un taux d'intérêt de 6,25%. Une opération ayant déjà permis au Gabon de mobiliser une enveloppe de 126 milliards de francs CFA au dernier trimestre de l'année 2019.

De fait, le montant sollicité par notre pays a été rehaussé sur autorisation du régulateur du marché



Photo: DR

Le ministre Jean-Marie Ogandaga immortalisant le succès du Gabon, en compagnie d'autres responsables d'institutions.

financier, après une sursouscription des investisseurs, soit un taux de souscription de 126,34%. Alors qu'elle était initialement fixée à 100 milliards de FCFA. Aussi, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) avait-elle autorisé le Gabon à empocher 26 milliards de francs suralloués. D'autant que l'organisation qui s'introduit en bourse accorde une option de surallocation à la banque chef de file, portant sur davantage d'actions que prévues.

L'arrivée de ces titres obligataires sur la cote de la BVMAC permettra désormais au gouvernement gabonais d'opérer des transactions sur le marché secondaire de la bourse unifiée de l'Afrique centrale. Mieux, elle portera à 2 le nombre d'opérations boursières que le pays pourrait effectuer dans le compartiment des obligations. Après l'enregistrement, en septembre 2019, de l'emprunt obligataire de 100 milliards de francs de l'État gabonais dénommé "EOG 6,5 % net".